



Newsletter SFMT/ASMT – Février 2015

Chères et chers collègues,

Selon Martin Luther King Jr. (cf. Gilligan 2013, *Generative Trance. The Experience of Creative Flow*, p.166), il y a deux possibilités de réagir lors d'un traumatisme ou d'une souffrance. Une des possibilités est de répondre de façon amère et régressive. La deuxième, et aussi la plus porteuse de sens, est d'essayer de transformer le traumatisme ou la souffrance en une force créative, c'est-à-dire choisir une progression au lieu d'une régression. Cette sagesse peut être appliquée à un niveau social, comme réponse aux actes de terrorisme.

Dans sa conférence au Symposium de la Zürcher Hochschule der Künste (ZHdK), Elena Fitzthum a esquissé une réponse de ce type. Elle a fait allusion à l'actualité et aux actes terroristes à Paris. Ce qui m'a profondément touché, c'est qu'au lieu d'une réaction amère, elle a montré une dimension socio-politique de la musicothérapie. Dans une émission de télévision française, l'expression «liberté d'expression» est revenue sans cesse et c'est justement là que la musicothérapie pourrait intervenir, à son avis. Peut-être est-il temps d'aller dans les banlieues des villes et de monter là-bas des projets favorisant des rencontres respectueuses malgré des horizons différents.

A part le rapport au sujet du Symposium mentionné, cette Newsletter vous apporte deux parutions réjouissantes de livres suisses, un résumé réjouissant d'un article paru dans la *Schweizerische Zeitschrift für Heilpädagogik* et des nouvelles réjouissantes de nos démarches de politique professionnelles sur Vaud. Elle contient également la présentation de cartes musicales et un petit texte sur les questions juridiques concernant les frais de droits d'auteurs SUISA.

Bien du plaisir à la lecture et puisse la musique jouer dans chaque instant de votre vie!

Matthias Andenmatten

Trad. ABL

Musicothérapie en marche – rétrospective et musique d'avenir

Rapport du symposium d'anniversaire à la ZHdK

Rahel Sutter

Le week-end du 10/11 janvier 2015, le département de musicothérapie de la ZHdK (anciennement bam – Berufsbegleitende Ausbildung Musiktherapie, aujourd'hui Master of Advanced Studies musicothérapie clinique) a fêté ses 30 ans d'existence. A l'occasion de la retraite officielle des pionniers en musicothérapie suisse, Maja Rüdüsüli et Fritz Hegi, un symposium de deux jours a eu lieu dans les nouveaux locaux du département (Toni-Areal). Alternant entre des exposés pointant sur le développement de la musicothérapie en Suisse et en Europe, entre des discussions sous forme de «World Cafés», des workshops sur des sujets précis et d'exquis interludes musicaux, un auditoire d'environ 180 participants de provenance internationale a bénéficié de deux jours enrichissants.

Comme annoncé dans l'invitation, les participants ont échangé à partir de déclarations critiques sur

les liens entre les expériences de musicothérapie et les nouvelles connaissances. Dans une discussion menée par le Prof. Eidenbenz (directeur du département de musique de la ZHdK), les changements rapides des défis de la politique professionnelle ont été évoqués et des perspectives d'avenir développées.

Les directrices du MAS musicothérapie clinique, Sandra Lutz Hochreutener et Beate Roelcke, avaient invité des conférenciers de haut niveau. En plus des hôtes d'honneur, lic. phil. Maja Rüdüsüli et Prof. Dr. Fritz Hegi, Dr. Elena Fitzthum (Vienne) et Prof. Dr. Hanne Mette Ochsner Ridder (Aalborg) ont parlé également.

Comme animateurs des workshops et forums de discussions ont été invités : les professeurs Dr. Susanne Bauer et Dr. Karin Schumacher de Berlin, Eva Frank-Bleckwedel et Dr. Eckhard Weymann de Hambourg, Dr. Susanne Metzner de Magdebourg, Dr. Hans-Ulrich Schmidt et Dr. Tonius Timmermann d'Augsbourg, Dr. Thomas Stegemann de Vienne et Dr. Alexander Wormit de Heidelberg. Sans prétention mais avec d'autant plus d'enthousiasme, ils ont partagé leurs expé-

rience et savoir avec les participants du symposium.



photo Andreas Stalder

Grâce à l'organisation intelligente des discussions et workshops concernant des questions d'ordre clinique et éthique, abordant les sujets de politique professionnelle et de recherche scientifique, la direction du MAS en musicothérapie clinique a brillamment réussi la tâche difficile d'offrir à un public averti et motivé des espaces d'échange intensif et de réseautage fructueux.

Le samedi soir, deux livres fraîchement sortis de presse ont été présentés, accompagnés de pièces musicales jouées par des étudiants du MAS. Les deux livres sont l'approfondissement d'anciens travaux de masters de la ZHdK.



photo Andreas Stalder

Le dimanche, une présentation matinale du Prof. Dr. Ochsner Ridder sur le développement rapide de l'image de la profession et les défis y relatifs pour les cliniciens quant aux plans d'études et à la recherche scientifique a clos la manifestation. Après une rétrospective animée par Sandra Lutz sur les 30 dernières années d'histoire de la musicothérapie avec Maja Rüdüsüli et Fritz Hegi, les deux «stars» de la musicothérapie ont été honorées par des standing ovations sans fin et remerciées par une chanson composée pour la circons-

tance et interprétée par les étudiants et diplômés venus de partout.

Ces deux jours importants pour l'histoire de la musicothérapie suisse ont obtenu un écho fort positif de la part des participants. Les alumni et membres de l'ASMT ont éprouvé une fierté certaine de pouvoir participer au développement de la profession dans leur propre pays. Il reste beaucoup de travail à accomplir, mais beaucoup de choses ont bougé depuis les premiers pas effectués par les pionniers.

Chaleureux remerciements et félicitations aux organisatrices !

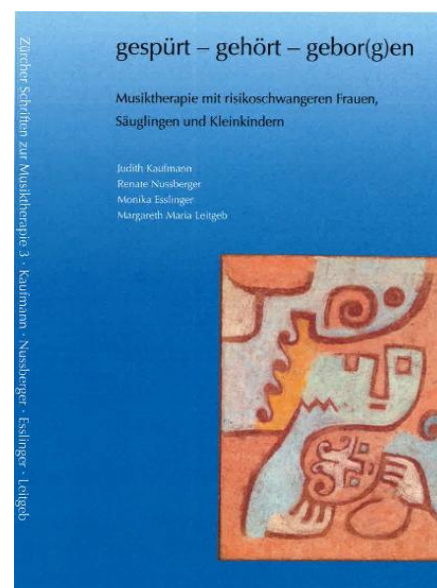
Trad. DH

Nouveautés bibliographiques

Pour information, nous insérons ce chapitre non traduit dans la version francophone

Kaufmann, J., Nussberger, R., Esslinger, M. & Leitgeb, M.M. (2014). *gespürt – gehört – gebor(g)en. Musiktherapie mit risikoschwangeren Frauen, Säuglingen und Kleinkindern. Wiesbaden: Reichert.*

Die erste Zeit des Lebens, im Mutterleib, während und nach der Geburt, ist eine sensible Phase. Lange bevor Worte an Bedeutung gewinnen, sind es Atmosphären, welche das Sein und die Entwicklung des werdenden Menschen prägen. Musiktherapie vermag hier anzuknüpfen und unterstützend zu wirken, wenn erschwerende, vielleicht sogar lebensbedrohliche Umstände den Start ins Leben belasten.



Im vorliegenden Band 3 der Zürcher Schriften zur Musiktherapie zeigen vier Autorinnen auf, wie risikoschwangere Frauen, Säuglinge mit Drogenentzugssyndrom sowie traumatisierte Babys und Kleinkinder und deren Eltern mit musiktherapeuti-

schen Mitteln begleitet und gestärkt werden können.

Die Beiträge sind geprägt durch die Verknüpfung von Theorie und vielfältigen Einblicken in die musiktherapeutische Praxis. Sie richten sich über die Musiktherapie hinaus auch an Fachpersonen aus Medizin, Psychotherapie, Psychologie und Heilpädagogik sowie an betroffene Familien.

Sutter, R., Pöpel, A., Lutz Hochreutener, S., Roelcke, B. (2014). Evidenzbasierte Musiktherapie bei Behavioural and Psychological Symptoms of Dementia (BPSD). München: Urban & Fischer.



Dieses Buch ist im Dezember auf der [Wissenschaftsdatenbank](#) der Verlagsgruppe Elsevier erschienen und fragt nach dem aktuellen musiktherapeutischen Forschungsstand zum Umgang mit BPSD, beginnend mit der Wirkung auf die unterschiedlichen Symptomcluster inklusive einer zusammenfassenden Darstellung konkreter Interventionen und Informationen zu möglichen Therapiesettings.

Wenn ich es nicht sagen kann, dann sing ich es - Unterstützung der Kommunikation mit Musiktherapie

Rachel Gotsmann

Zusammenfassung

Kommunikation ist nicht nur Informationsaustausch, sondern Interaktion und Beziehung. Die Kommunikationsentwicklung wird als rhythmisches Spiel beschrieben. Emotionale Inhalte werden hauptsächlich non-verbal kommuniziert.

Eine Person, die nicht sprechen kann, braucht ein Repertoire an nicht-verbaler Interaktion. Dieses

Repertoire ist vom Wesen her musikalisch. In der Musiktherapie ist es möglich, in gemeinsam improvisierter Musik die präverbale Kommunikation zu erkunden und eine Grundlage für verbesserte Interaktion im Alltag aufzubauen. Diese Grundlage eröffnet den KlientInnen neue Möglichkeiten im Beziehungsaufbau, eine Stärkung ihrer Identität und die Erfahrung der Selbstwirksamkeit und Selbstwahrnehmung im gemeinsamen musikalischen Tun.

Erschienen in: *Schweizerische Zeitschrift für Heilpädagogik*, Nr. 1, Januar 2015.

La musicothérapie fait partie des métiers classifiés dans la Convention Collective de Travail du secteur social parapublic vaudois (CCT social)!

Anne Bolli Lemièrre

Nous sommes heureux de vous annoncer que, suite à une démarche initiée par l'ASMT il y a presque 3 ans et dont nous vous avons régulièrement informés par les newsletters, la classification des musicothérapeutes et des art-thérapeutes a été enfin validée le 9 décembre 2014 par la Commission Professionnelle Paritaire de la CCT du secteur social parapublic vaudois. En clair, les musicothérapeutes qui travaillent dans des institutions faisant partie de l'Association vaudoises des organisations privées pour personnes en difficulté (AVOP) seront dès à présent salariés pour leur métier réel et non plus classifiés sous leur profession initiale comme c'était le cas jusqu'à cette date.

Les musicothérapeutes qui travaillent sous la CCT social du Canton de Vaud peuvent depuis maintenant déposer une demande de reclassification à leur employeur. Il suffit pour cela de déposer une demande écrite accompagnée d'un dossier avec les titres obtenus auprès de son employeur. La date de dépôt fera foi pour la classification du salaire et des annuités. Aucun paiement rétroactif à la date de dépôt ne pourra être demandé. Par exemple, un dépôt au 3 février 2015 induira une reclassification depuis le mois de février 2015, même si le processus administratif prendra sans doute un peu de temps.

La CCT du secteur social parapublic vaudois est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014. Comme les institutions entrent par vagues successives dans l'application de la CCT, veuillez lire les pages 35 à 40 de la CCT, afin de repérer la date de mise en application qui a ou aura cours dans votre institution ou si le secteur dans lequel vous travaillez est soumis à restriction ou non.

tableau de classification :

Fonctions	Classes		Conditions/ Qualifications
	min	max	
Musicothérapeute B	17	20	Remarque: d'autres titres, jugés équivalents, peuvent être pris en considération Musicothérapeute porteur d'un diplôme reconnu par l'Association professionnelle suisse de Musicothérapie (ASMT) ou au bénéfice d'une formation équivalente reconnue en Suisse
Musicothérapeute A	20	22	Musicothérapeute porteur d'un diplôme de musicothérapie reconnu par l'ASMT ou au bénéfice d'une formation équivalente reconnue en Suisse, ayant travaillé au moins 4 ans comme musicothérapeute et effectué 300 heures de formation continue
Musicothérapeute	20	22	Diplômé fédéral d'art-thérapeute à spécialisation musicothérapie
Musicothérapeute clinicien	22	25	Master of Advanced Studies en musicothérapie clinique (MAS ZFH)

Afin de suivre au plus près l'application de cette nouvelle classification, merci de nous tenir au courant de vos dépôts et obtentions de reclassifications.

J'aimerais ici remercier David Suchet qui prend le relais avec enthousiasme et assurera au besoin la présence de l'ASMT dans la Commission Paritaire et dans les sous-commissions de travail de la CCT social en tant que suppléant. Il est également membre du Comité Social du SSP (Syndicat suisse des Services Publics) à mes côtés.

J'aimerais également souligner l'excellente collaboration avec l'APSAT (Association professionnelle suisse d'Art-Thérapie), qui a travaillé de concert avec l'ASMT dans l'obtention de ces classifications, et avec toutes les écoles de musicothérapie qui ont toutes répondu à nos demandes d'informations.

Mais à côté de ce chantier heureusement abouti, pas de quoi nous relâcher trop : après le secteur social, nous travaillons activement à notre entrée et classification dans la CCT du secteur santé parapublic vaudois !

A bientôt, bien à vous !

Critique littéraire : MUSIKDOSE (boîte à musique) de Margret Baumann et Eva Klaus

Matthias Andenmatten

La MUSIKDOSE est née d'une coopération entre l'artiste Margret Baumann et la musicothérapeute Eva Klaus. 54 cartes dessinées qui illustrent des expressions musicales et courantes ainsi que des dictons du genre «taper sur la cloche» ou «donner le ton» sont déposées dans une élégante petite boîte métallique pourvue de l'inscription MUSIKDOSE (boîte à musique). Les cartes sont façonnées avec amour et beaucoup de précision. La boîte contient également une carte proposant des jeux.

J'ai la chance d'utiliser ces cartes dans mon travail musicothérapeutique depuis novembre 2014. Et je peux déjà l'affirmer : elles sont devenues indispensables à mon quotidien professionnel. C'est un vrai plaisir de travailler avec elles. Et je suis toujours étonné de voir que le patient atteint rapidement sa problématique principale. Une variante de leur utilisation peut être de proposer à chaque participant d'un groupe de musicothérapie de choisir une carte qui lui parle. Le groupe peut ensuite mettre en musique chaque carte et plonger plus profondément dans l'atmosphère qui se présente.

Autre exemple : un patient au comportement dépendant a choisi la carte «das Blatt wenden» (tourner la page). Grâce à elle, il a renforcé sa décision de suivre une thérapie et de donner une autre direction à sa vie. Vivre la traduction musicale de ce changement - partir d'une musique monotone et désolante vers une musique exprimant la puissance - était fort impressionnant et a confirmé le choix du patient.

Les patients peuvent souvent profiter d'une mise en musique d'une carte d'un autre patient du même groupe. Le patient d'un groupe de thérapie venait de choisir la carte «geborgen» (être en sécurité), une autre participante malade d'un cancer a traduit musicalement cette carte par un ciel fort chargé. Elle a pu profiter des «sons de sécurité» des autres en même temps, ce qui lui procurait une sensation bénéfique.

Dans un groupe, il est également intéressant de laisser choisir une carte par le voisin direct d'un patient afin de représenter une part du patient trop peu développée aux yeux de son voisin. Dans une séance individuelle, le thérapeute peut choisir la carte pour le patient. La métaphorique des cartes y représente une aide considérable.



La carte nommée «Zartbesaitet» (trop scrupuleux) représente un ours polaire qui joue de la harpe avec ses grandes pattes griffées, idéale pour des personnes introverties qui ne montrent jamais leurs cordes sensibles. Ou la carte «in meinem Rhythmus» (à mon rythme) représentant un hérisson marchant droit devant lui. «Il faut vraiment avoir des épines dans le dos pour être protégé», a remarqué un patient.



Les cartes se commandent auprès de www.lauitor.ch, [Eva Klaus](#) ou directement auprès de votre libraire. *Attention, elles n'existent pour le moment qu'en allemand! (nldtr)*

Trad. DH

Les droits d'auteur dans la séance musicothérapeutique

Marianne Grasselli Meier s'est renseignée pour voir plus clair dans une problématique que vous avez sûrement déjà rencontrée dans les séances avec vos patients. Elle nous envoie les informations suivantes :

Bonjour aux collègues musicothérapeutes,

Dans le cadre de mes activités musicothérapeutiques, il m'arrive de préparer à l'intention de clients un CD qu'ils emportent chez eux avec une suite de morceaux adaptés à leur situation. La question des droits m'est venue surtout dans le cas où je faisais payer cette prestation (les montages peuvent être conséquents). je me suis donc renseignée par téléphone auprès du service juridique de la SUISA (droits d'auteurs).

Voici leur réponse :

Nous avons droit sans aucune autorisation d'utiliser des extraits musicaux de 10 secondes max. En cas d'intégralité de l'oeuvre, nous devons demander l'autorisation d'utiliser ces morceaux pour des compilations puis de payer notre part de droits pour les oeuvres (auteur mais aussi producteur de l'oeuvre).

Si nous jouons nous-mêmes les oeuvres, il s'agit alors de "licence" que nous devons demander et les droits que nous payons sont seulement pour l'auteur.

Ceci n'est pas nécessaire si la musique est utilisée dans le cadre privé, familial, proches. Or dans le cadre de la musicothérapie nous sommes déjà dans un cadre professionnel.

La SUISA ne va rien vérifier mais nous conseille simplement de bien annoncer à notre clientèle que ces CDs ou téléchargements sont à son usage privé uniquement et que les personnes ne peuvent pas les diffuser.

J'espère que ces informations vous seront aussi utiles.

Bien cordialement - Marianne Grasselli Meier

Réponse « officielle » à notre présidente:

Un petit supplément par écrit de la part de la SUISA concernant les droits d'auteur lors d'une diffusion en séance thérapeutique:

Madame,

Nous vous remercions de votre courrier du 11 déc. 2014.

Nous partons du principe que - dans une séance de musicothérapie - le patient fait lui-même de la musique. Dans ce cas, nous renonçons à demander des droits.

Merci de votre attention et avec mes meilleurs messages

Silvan Heeb, Département droits d'auteur



Programme du Freies Musikzentrum München - automne/hiver 2014/2015

Fachtagung Musiktherapie

Was macht wirklich satt? – Musiktherapeutische Ansätze in der Behandlung von Ess-Störungen

28.02./01.03.2015

Ltg.: Sabine Hellwig und Dr. Andreas Wöfl
ReferentInnen: Dr. Maike Kohnert, Gudrun Schmalhofer-Gerhalter, Else Diederichs, Dr. Hedwig Brun, Dr. Bernd Reichert, Stephanie Lahusen
Anmeldeschluss: 25.01.2015

Dreiteilige Seminarreihe 2015

Eltern-Säugling/Kleinkind Musiktherapie (nur für MusiktherapeutInnen)

08.-10.05./17.-19.07./25.-27.09.2015

Ltg.: Ute Rentmeister, Ursula Herpichböhm, Dr. Gitta Strehlow, Cornelia Thomsen, Karin Stumptner
Anmeldeschluss: 17.04.2015

Zusatzqualifikation

Musik als Therapie auf der Frühgeborenenstation (für MusiktherapeutInnen)

Ltg.: Dr. Friederike Haslbeck, Andrea Oelmann
17.04.-19.04./ 24.-26.7./ 23.-25.10.2015
Anmeldeschluss: 27.3.2015

Inscription: Freies Musikzentrum e.V.,
Ismaninger Str. 29, D-81675 München
Tel.: 0049/89-414247-0 (Fax: -60), www.freies-musikzentrum.de

Impressum

Ed.: Association Professionnelle Suisse de Musicothérapie ASMT
secrétariat: Seldwylastr. 30, 8217 Wilchingen,
Tel. 079 280 69 27 E-mail: info@musictherapy.ch

Responsable de rédaction de la version franco-
phone: Anne Bolli Lemièrre, 140, rte de Suisse,
1290 Versoix.

E-mail: bolli@musictherapy.ch

Layout: sutter@musictherapy.ch